

REAL ESTATE TITLE GUARANTEE AND TRUST COMPANY :—(Voir (Bill No 114.)

RÈGLES SUSPENDUES :

- 41e— 117, 241, 246, 247, 250, 271, 272, 273, 280, 291, 292, 298, 304, 307, 308, 309,
310, 311, 316, 317, 324, 325, 326, 330.
- 49e— 209.
- 52e— 210, 216.
- 54e— 224, 240.
- 60e— 120, 121, 127, 219, 220, 221, 242.
- 70e— 63, 82, 83, 123, 124, 129, 130, 131, 185, 186, 227, 228, 229, 243, 244, 245,
263, 279.

RÉPONSES À ADRESSES DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE :

Etat indiquant le montant des primes d'assurances contre le feu payées à Montréal, 67.

Amélioration du service télégraphique entre l'Île du Prince-Edouard et le Dominion, 78, 111.

RESTAURANT, COMITÉ DU :—Rapport nommant le—, 27. Adopté, 27. Motion pour un état des dépenses du restaurant, 164. Etat des dépenses, 187. Etat renvoyé au comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, 187. Rapport : M. Darnell, le pourvoyeur du Sénat, 290. Adopté, 290.

REVENU DE L'INTÉRIEUR, RAPPORTS DU DÉPARTEMENT DU :—29, 44.

REVENU DE L'INTÉRIEUR :—(Voir Bills Nos 115, 116.)

RIO DE JANEIRO LIGHT AND POWER COMPANY :—(Voir Bill No 117.)

ROBERTSON, ACTE POUR FAIRE DROIT À ELISA :—(Voir Bill No 118.)

RODGER, R. J. M., ACTE POUR FAIRE DROIT À :—(Voir Bill No 119.)

SAINTE-ALPHONSE DE LA BAIE DES HA ! HA ! :—Adresse, 245. Réponse, 314.

SAINTE-ANNE, RIVIÈRE :—Adresses au sujet de travaux exécutés à la—, 315.

SAINTE-MARIE, CHEMIN DE FER DE LA RIVIÈRE :—Pétition pour se fusionner avec la compagnie dite *The Alberta Railway and Irrigation Company*, 47. Rapportée, 115.

ST. CLAIR ET ÉRIÉ, CANAL À NAVIRES DE :—(Voir Bill No 120.)

ST. MAURICE VALLEY RAILWAY COMPANY :—(Voir Bill No 121.)

SANCTIONS ROYALES :—135, 251, 332.

SARNIA, CHATHAM ET ÉRIÉ, CHEMIN DE FER DE :—Pétition : fusion avec la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, 48. Rapportée, 59.

SÉANCES LE SOIR :—21, 74, 97, 149, 192, 194, 200, 203, 257, 260, 268, 288, 297, 302, 306,
319, 326.

SÉANCES LE MATIN :—299, 303, 310, 314, 321, 328.

Deux séances le même jour. Motion, 297. Adoptée, 297.

Séances le samedi. Motion adoptée, 309.